

Sujet : [INTERNET] Observations du projet du Long Buisson 3 à l'attention du Commissaire enquêteur

De :

Date : 14/10/2020 17:21

Pour : pref-projet-longbuisson <pref-projet-longbuisson@eure.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez ci-joint mes observations concernant ce projet.

En vous souhaitant une bonne réception de ce document.

Cordialement,

Bénédicte Vanhonselbrouck

— Pièces jointes : —

Courrier Commissaire Enquêteur.doc

36,5 Ko

Le 14/10/2020

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Objet : Observation sur l'autorisation environnementale du projet de ZAC Long Buisson 3

A l'ère du réchauffement climatique, l'artificialisation des sols est inappropriée.

Il me semble que le gouvernement souhaite limiter l'extension des zones commerciales.

Ce projet de la ZAC du Long Buisson 3 est démesuré et très coûteux pour la collectivité.

Ces terres agricoles très fertiles pourraient être valorisées par un maraîchage bio qui profiterait aux cantines scolaires et permettraient une autosuffisance alimentaire.

Le fait de replanter des arbres permettrait de favoriser davantage la biodiversité et compenserait les défrichements effectués pour la déviation sud ouest d'Evreux.

Auparavant, le projet d'un centre aquatique concernait la commune de Saint André.

Cette zone abrite actuellement des oiseaux nicheurs rares comme la pie-grièche écorcheur et représente un couloir de migration (cigogne blanche, traquet motteux, merle à plastron).

La zone du Long Buisson 2 a éradiqué des espèces comme l'alouette des champs, le cochevis huppé, l'oedicnème criard.

A ce sujet, le relevé ornithologique effectué par un bureau d'étude est incomplet

(un seul passage au printemps 2017).

Il faudrait étendre cette enquête en automne et en hiver pour avoir un relevé précis.

Pour les habitants de Melleville, ce lieu permet de profiter d'un coin paisible de campagne, avec la voie romaine, sans prendre sa voiture, accessible facilement aux promeneurs, sportifs. Il est important de conserver la voie romaine en l'état.

En tant qu'habitante de Melleville, je ne comprends pas pourquoi les intérêts de ce hameau ne sont pas défendus par les collectivités.

Melleville était autrefois une commune avec son entité propre, qui est à l'heure actuelle sacrifiée pour des intérêts économiques de l'E.P.N.

Paradoxalement, le territoire de Melleville permet d'engranger des recettes confortables (taxes foncières, taxes des enseignes commerciales sur la zone LB2) pour la commune de Guichainville alors que nous ne bénéficions que très peu de ces retombées économiques pour améliorer la qualité de vie de notre hameau, préserver notre santé et celle de nos enfants.

En effet, nous subissons des nuisances sonores importantes amplifiées par l'extension de la zone commerciale de Carrefour (trafic automobile en hausse, de nombreux camions notamment ceux de la déchetterie, poids lourds)sur la route de Saint André et la déviation.

Ce trafic routier engendre une pollution de l'air alimentée également par les rejets de la chaufferie à bois à 1 km du site et l'usine d'incinération :Écoval gérée par le SETOM, également à 1km du site.

L'étude de la pollution de l'air est inquiétante.

Aucune distinction n'apparaît dans cette étude entre les polluants provenant d'Écoval et ceux de l'île de France.

La zone du Long Buisson 2 est une déchetterie à ciel ouvert. (carcasses de voitures brûlées , restes de caravane et d'électroménagers dans les bassins de rétention.)

Nous ne voulons pas d'une « réplique » sur les terrains du projet et être enclavés pour des intérêts économiques.

Je pense qu'il y a assez de terrains disponibles et de friches industrielles sur le territoire de l'E.P.N(Zones d'activités :Les Barbançons, les Surettes, le Bois des Communes, la Rougemare,Le Long Buisson, la Madeleine) pour éviter d'urbaniser et de détruire notre environnement.

L'accès à la nature, la préservation de notre santé est un droit et non pas un privilège.

Je vous prie, Monsieur le commissaire, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Bénédicte Vanhonselbrouck

Hameau de Melleville

27930 Guichainville